



Covid 19 : Quelles solutions pour les entreprises ?

Confrontées à la pandémie du Coronavirus, les entreprises du Grand Périgueux disposent de plusieurs mesures pour faire face à leurs difficultés.

Publié le 19 mars 2020

Des aides mises en place par l'Etat

L'Etat propose notamment aux chefs d'entreprise :

- › des délais de paiement pour les échéances sociales, fiscales
- › des remises d'impôts directs
- › le report du paiement des loyers, factures d'eau etc.
- › une aide financière pour les petites entreprises (Comment déposer une demande d'aide exceptionnelle de 1500 € du Fonds de solidarité au titre de la crise sanitaire COVID 19?
(https://www.impots.gouv.fr/portail/files/media/cabcom/covid19/fonds_soutien_pas_a_pas_tpe_v2.pdf)
- › le réchelonement des crédits bancaires
- › le maintien de l'emploi par les dispositif du chômage partiel simplifié et renforcé.



Retrouvez toutes les aides de l'Etat (<https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises#>)

Vous êtes contraint de passer en activité partielle ?

La Direction régionale des entreprises de la concurrence, de la consommation du travail et de l'emploi, la DIR ECCTE vous accompagne : Déclaration d'activité partielle (<https://activitepartielle.emploi.gouv.fr/aparts/>).

<https://www.grandperigueux.fr/actualites-evenements/actualites/coronavirus-queelles-solutions-pour-les-entreprises-5598>

BPI Nouvelle Aquitaine

BPI France a mis en place une série de mesures et un accès dédié pour vous renseigner, vous orienter et traiter vos problèmes de trésorerie.

Le site internet BPI France est actualisé quotidiennement. Vous pouvez remplir un [formulaire de demande d'aide en ligne](https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Actualites/Pret-Garanti-Etat-300-milliards-d-euros-pour-soutenir-les-entreprises-impactees-par-le-Covid-19-49167) (<https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Actualites/Pret-Garanti-Etat-300-milliards-d-euros-pour-soutenir-les-entreprises-impactees-par-le-Covid-19-49167>)

Pensez au numéro vert gratuit 0 969 370 240

La Région contribue

La Région Nouvelle-Aquitaine crée un fonds de rebond et stratégique de 50 M€ pour les entreprises et mettra en place dans les prochains jours une cellule d'écoute et de veille. Aide aux associations, prêts rebond pour les entreprises, prêts d'urgence... découvrez les [mesures prises par la Région](https://entreprises.nouvelle-aquitaine.fr/actualites/covid-19-la-region-nouvelle-aquitaine-prend-plusieurs-mesures-au-profit-des-entreprises-impactees) (<https://entreprises.nouvelle-aquitaine.fr/actualites/covid-19-la-region-nouvelle-aquitaine-prend-plusieurs-mesures-au-profit-des-entreprises-impactees>).

La Région a mis à votre disposition une plateforme et un numéro unique pour déclarer facilement vos demandes d'aides d'urgence : 05 57 57 55 88 ou [par mail](#).




Cellules de crise : entrepreneurs, artisans, agriculteurs, les chambres consulaires mettent en place des dispositifs personnels pour vous accompagner. Retrouvez ci-dessous tous leurs contacts.

Vous êtes artisan ?



La Chambre Des Métiers Et De L'Artisanat De La Dordogne
Cellule de crise Covid-19

 [Courriel](#)
 05.53.35.87.00

Vous êtes entrepreneur ?




CCI DORDOGNE

ENTREPRISES

Chambre De Commerce Et D'Industrie De La Dordogne (CCI)

 [Courriel](#)

 05 53 35 80 8
0

Vous êtes une TPE ou relevé du champ de l'ESS ?



Les entrepreneurs


AG

ECONOMIE

ENTREPRISES

France Active Aquitaine

 [Courriel](#)

 06 35 56 39 4
1

Vous êtes agriculteur ?




**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DORDOGNE

AGRICULTURE

Chambre D'agriculture De La Dordogne

 [Courriel](#)

 05 53 35 88 8
8



1 boulevard Lakanal - BP 70171
24019 PÉRIGUEUX Cedex

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

[> CONTACT](#)